



Bassin du fleuve
Charente
2050

Inventons le territoire du futur

Comité de suivi du 08 juin 2021
*Présentation et évaluation des
scénarios prospectifs*



Ordre du jour :

- **Brève présentation des scénarios**
- **Evaluation des scénarios**
- **Organisation des ateliers de juin**



1. Brève présentation des scénarios





Rappel de la méthode

- ✓ Propositions de futurs possibles ;
- ✓ Rédaction de micro-scénarios d'évolution pour chaque thématique ;
- ✓ Délimitation de la « souhaitabilité » et de la probabilité des scénarios

En ateliers

→ 4 scénarios globaux



Rappel ateliers fin 2019



Les futurs



Les micro-scénario



Souhaitabilité et probabilité





Depuis les ateliers

Reprise en main autoritaire de l'environnement

Une crise pour mieux rebondir	Souhait non partagé	Incertain	En 2050 la température de l'eau a fortement augmenté entraînant des mortalités poissons, le développement de cyanobactéries et conduisant même à la mort de promeneurs. En réponse, il est décidé de supprimer tous les ouvrages et de regagner les cours d'eau. Les fonds de vallée sont mis en prairie (zones expansion de crues, prairies humides, ...) et il y a un système de rémunération pour service environnementaux des propriétaires léés. L'agriculture de conservation s'est imposée, pour favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols et il y a un entretien collectif des passages.
En état d'urgence environnemental, des mesures coercitives sont imposés aux citoyens et aux activités économiques	plutôt pas souhaitable	Peu probable	En 2050, la concertation a atteint ses limites : l'urgence climatique est maximale, et il y a une dégradation forte des milieux. En réaction, un état d'urgence environnemental est mis en place, qui impose à tous des mesures coercitives, avec une police de l'environnement renforcée qui veille au respect des mesures et des sanctions importantes en cas de non respect (amendes, baisse des aides, ...). Parmi les mesures drastiques mis en place : arrêt de l'irrigation ; plantation obligatoire de surfaces bassées ; agriculture bio ; obligation de déimpermeabilisation des parcs ; quotas réutilisée en circuits fermés chez les particuliers ; quotas d'eau chez les particuliers ; ...
Reprise en main citoyenne face à une aggravation de l'état des eaux, avec des risques de débordements	Souhait non partagé	Incertain	En 2050 l'aggravation des restrictions d'eau conduit à une reprise en main par les citoyens de l'enjeu de gestion de l'eau, pouvant aller jusqu'au green-territoire.
Balancement de la planification locale par manque de volonté et de financement ce qui pousse l'état à reprendre la main sur la gestion de l'eau et à contraindre plus sévèrement tous les acteurs	plutôt pas souhaitable	Peu probable	En 2050 on a des manques de financement, de volonté. Il y a trop de complexité de la planification. On a vu apparaître un autoritarisme écologique, politique et agricole avec centralisation des compétences et moins de prise en compte des spécificités locales. L'administré n'aura plus son mot à dire car l'état saura ce qu'il faut faire. Parallèlement, il y aura une montée des violences et des incompréhensions. Il y aura un encadrement des populations pour un mieux vivre collectif. Les infractions environnementales seront fortement sanctionnées (ANC non conforme par ex.). Une réglementation des ressources avec la mise en place de quotas d'eau par personne ; mise en place de changement de modèle agricole avec obligation de mesures environnementales (plantation de haies, ZH) ; obligation d'avoir des gestion de pluviale ; relocalisation des populations sur des espaces favorisés, état de dépasser certaines population à cause des risques environnementaux

			et du manque de ressources par endroit, construction de nouvelles villes autonomes et résilientes au changement climatique mais sans solidarité
Management territorial fort et imposé en réponse à l'apparition de conflits, fracture urbain/rural forte	Souhaitable	Incertain	Malgré l'adaptation au fur et à mesure, l'amélioration des connaissances et la mise en place de quotas, des conflits se développent. En réponse, en 2050, e un management territorial de l'eau fort s'impose. La priorité est donnée à l'éducation des enfants, ce qui amène à des pratiques vertueuses. La fracture rural/urbain se creuse néanmoins avec une déshumanisation des milieux de vie. Dans ce scénario l'UE aura un rôle important qui protégera les producteurs et citoyens et régulara les marchés.
La guerre de l'eau	Pas souhaitable	Peu probable	Il n'y a plus assez d'eau pour tous les usages : prior de l'eau qui le rend inaccessibles ; dégradation des milieux ; pas de prise en compte de la notion d bien commun et pas d'anticipation de la raréfaction de l'eau ; en conséquence précarité accès à l'eau, santé dégradé, inégalités et montée des violences entre les individus et entre l'Etat et les individus et entre les nations ; exode.
Gouvernance autoritaire à l'échelle du bassin pour orienter toutes les pratiques	Mixté	Incertain	Le bassin de la Charente s'inscrit dans un contexte plus large : en 2050, on sera face à une pression planétaire autour de l'eau, voir une guerre de l'eau à l'échelle mondiale, induisant des migrations importantes liées à l'eau. Cela induit une prise de position politique nationale ambivalente sur la gestion de l'eau, déclinée par bassins. La gouvernance est assez autoritaire en réponse aux conflits liés à l'eau qui se seront développés : plus y aura de conflits, et plus la réponse sera autoritaire. Des orientations fortes sur tous les usages et pratiques du territoire sont imposées, sur le modèle d'un SAGE ultra-réglementaire qui s'impose à tous, avec des règles sous tendus par l'impératif environnemental et l'équilibre entre bassins et usages. Il y aura également une obligation de recherche de nouvelles technologies, de réorientation des pratiques. Le climat social sera tendu mais devra s'opérer in fine un changement progressif de tous les usages.
On a pas fait les réserves, et on assiste à une disparition de la ruralité avec une concentration de l'agriculture sur quelques poches restreintes et un réchauffement du reste	Souhait non partagé	Incertain	En 2050 le niveau de l'eau est fortement aggrément. Il y a une diminution des zones humides et des surfaces cultivables. Les réserves de stockage n'ont pas été faites et le nombre d'exploitations agricoles a diminué avec une raréfaction des élevages. Cela conduit à un réchauffement naturel par une baisse de l'utilisation des sols. Parallèlement, il y a une intensification et une aggravation des procédés réglementaires. L'agriculture devient plus rare mais plus également plus performante sur les endroits où elle se maintient. Les produits agricoles sont devenus très chers et il y a donc une amélioration des rémunérations des

En 2050, le bassin de la Charente voit une reprise en main autoritaire des questions environnementales

Suite à un immobilisme et un laisser faire important, les conditions de vie se dégradent. Les dégâts environnementaux font arriver au pouvoir un parti d'écologie autoritaire qui impose une réglementation et des actions drastiques pour une reprise en main de l'environnement. L'attentisme des premières années a empiré la situation et la reprise en main n'en est que plus forte vis-à-vis de l'agriculture, de l'aménagement, du tourisme, des modes de vie. La résilience de l'environnement et de la société est très fortement dégradée.

En 2050, le bassin de la Charente voit une priorité à l'économie et à l'individualisme

Suite à des cycles de crises économiques et politiques, il est décidé de déréguler la gestion de l'environnement afin de surmonter les effets des crises économiques. S'en suit une libéralisation des services de l'eau, une grande liberté dans les investissements et les aménagements autour de l'eau et des territoires ainsi qu'une diminution des investissements dans les politiques environnementales. La dérégulation provoque une euphorie économique et une fuite en avant du modèle agricole intensif mais est vite rattrapée par la dégradation de l'environnement et la diminution de ressources. La gestion dérégulée ne permet plus de faire face aux changements en cours.

En 2050, le bassin de la Charente voit une très forte relocalisation de la production et des modes de vie

Suite à une demande forte des citoyens l'économie se relocalise. L'agriculture opère une mue pour partir sur des systèmes de production plus agro-écologique et une consommation plus localisée. Pour faciliter cette transition, des réserves **multi-usages** sont constituées afin de sécuriser la production. L'agriculture joue le jeu au même titre que l'aménagement ou la consommation individuelle d'eau. Ce mouvement fonctionne la consommation et le rapport à l'eau à tel point que la diminution de la consommation d'eau nécessite de modifier les systèmes de financement de l'eau pour pouvoir supporter les charges. La gestion est également transférée à une échelle de bassin pour pouvoir réguler les inégalités entre territoire.

En 2050, le bassin de la Charente voit une nouvelle organisation territoriale pour avoir une gestion globale et transversale de l'eau

Suite à une prise de conscience qu'il faut changer les choses pour anticiper le futur, le territoire s'organise en mettant en place des structures de gestion à l'échelle du bassin qui vont lui permettre d'appliquer un plan d'actions d'anticipation. L'eau est prise en compte dans les aménagements et le développement territorial de manière très forte puisque c'est la gestion qui détermine le reste. L'ensemble des usages sont sécurisés par la mise en place de réserves qui permettent de supporter les déficits. L'agriculture négocie un plan de transition agro-écologique qui est en partie financé par l'application d'un bonus-malus sur les services écosystémiques. L'ensemble des cours d'eau, zones humides ou d'expansion de crues sont **coautorisés**.

écriture de 4
méta
scénarios



Validation en
comité de
pilotage
élargi



Mise en
forme et
synthèse





→ 4 scénarios globaux



Scénario « réglementaire » : En 2050, reprise en main autoritaire des questions environnementales sur le bassin de la Charente



Scénario « priorité à l'économie » : En 2050, priorité à l'économie et à l'individualisme sur le bassin de la Charente



Scénario « relocalisation » : En 2050, forte relocalisation de la production et des modes de vie sur le bassin de la Charente

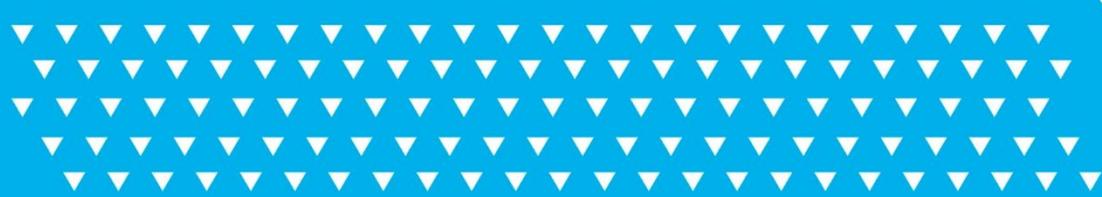


Scénario « gestion globale » : En 2050, nouvelle organisation territoriale sur le bassin pour une gestion globale et transversale de l'eau



A quoi vont servir ces éléments ?

- Alerter sur les futurs souhaitables et non souhaitables
- Guider les recherches de solutions / d'outil d'adaptation
- On ne choisit pas un des 4 scénarios pour 2050 mais on se nourrit de ce qu'ils contiennent pour imaginer la suite



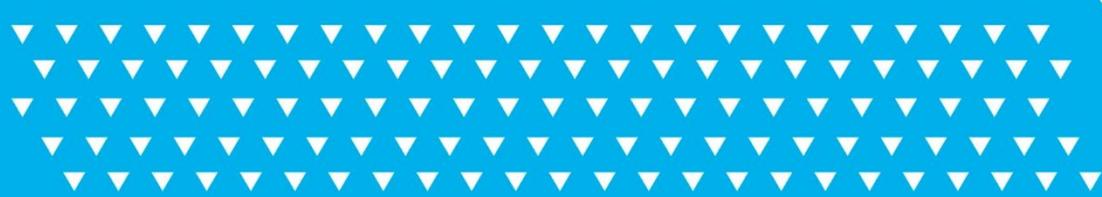
1. Présentation des scénarios

Scénario « réglementaire » : En 2050, reprise en main autoritaire des questions environnementales sur le bassin de la Charente



Suite à un immobilisme et un laisser faire important, les conditions de vie se dégradent. **Les dégâts environnementaux font arriver au pouvoir un parti d'écologie autoritaire qui impose une réglementation et des actions drastiques pour une reprise en main de l'environnement.**

L'attentisme des premières années a empiré la situation et la reprise en main n'en est que plus forte vis-à-vis de l'agriculture, de l'aménagement, du tourisme, des modes de vie. La résilience de l'environnement et de la société est très fortement dégradée.

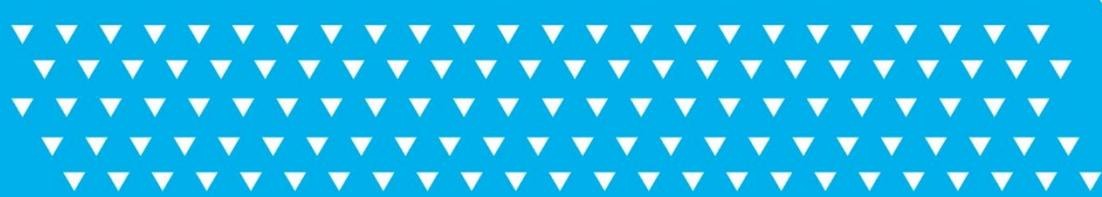


1. Présentation des scénarios

Scénario « réglementaire » : En 2050, reprise en main autoritaire des questions environnementales sur le bassin de la Charente



- ➔ Rationnement de l'eau potable (**quotas d'eau** et circuits fermés) ;
- ➔ **Police de l'environnement renforcée** + service civique environnemental ;
- ➔ **Irrigation interdite** sauf en maraichage, semences ;
- ➔ Pratiques de l'AB qui deviennent obligatoires
- ➔ Obligation de mise en prairie des fonds de vallée

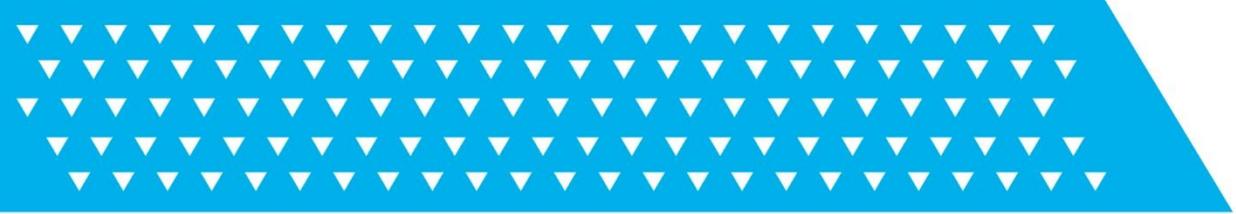


1. Présentation des scénarios

Scénario « réglementaire » : En 2050, reprise en main autoritaire des questions environnementales sur le bassin de la Charente



- ➔ Dé imperméabilisation des sols et infiltration des eaux pluviales : obligations renforcées ;
- ➔ Travaux hydromorphologiques réalisés sans concertation et **expropriations** pour préserver les espaces de bon fonctionnement ;
- ➔ **Relocalisation forcée** des populations sur des espaces moins vulnérables ;
- ➔ **Entretien obligatoire** et collectif des éléments paysagers ;
- ➔ Encadrement touristique : mise en place de quotas



1. Présentation des scénarios

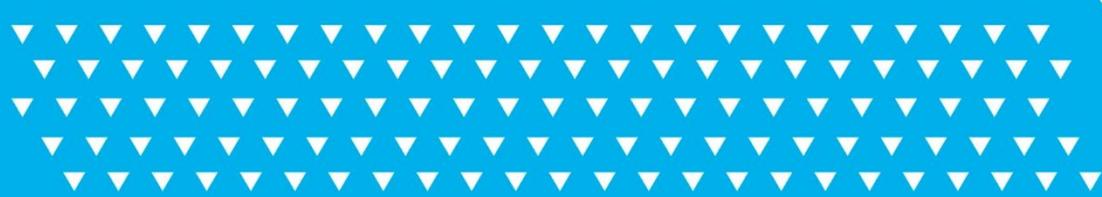
Scénario « priorité à l'économie » : En 2050, priorité à l'économie et à l'individualisme sur le bassin de la Charente



Suite à des cycles de crises économiques et politiques, **il est décidé de déréguler la gestion de l'environnement afin de surmonter les effets des crises économiques.** S'en suit une libéralisation des services de l'eau, une grande liberté dans les investissements et les aménagements autour de l'eau et des territoires ainsi qu'une diminution des investissements dans les politiques environnementales.

La dérégulation provoque une euphorie économique et une fuite en avant du modèle agricole intensif mais est vite rattrapée par la dégradation de l'environnement et la diminution de ressources. **La gestion dérégulée ne permet plus de faire face aux changements en cours.**



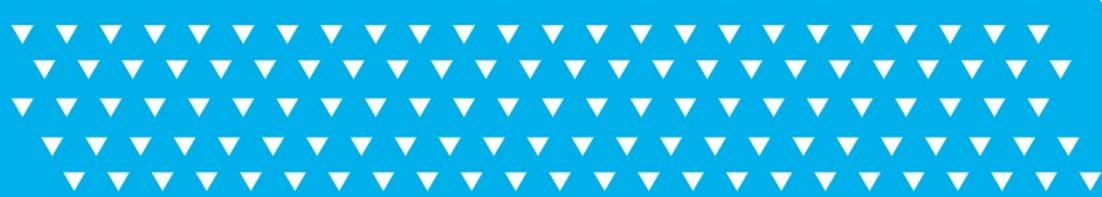


1. Présentation des scénarios

Scénario « priorité à l'économie » : En 2050, priorité à l'économie et à l'individualisme sur le bassin de la Charente



- ➔ Investissements vers les **nouvelles technologies** pour pallier aux déficits (désalement, ReUse,...);
- ➔ **Marché de l'eau** : mobilisation de l'eau par les activités économiques, conflits ;
 - ➔ Disparition du service public de l'eau potable > explosion du prix de l'eau, développement de forages sauvages
- ➔ **Stockage anarchique** de l'eau, conduisant à des difficultés de remplissages ;
- ➔ Irrigation de la vigne > **monopolise la ressource** au détriment des autres exploitations ; Concentration des exploitations agricoles ;



1. Présentation des scénarios

Scénario « priorité à l'économie » : En 2050, priorité à l'économie et à l'individualisme sur le bassin de la Charente



- Développement des microcentrales hydroélectriques – abandon de l'objectif d'amélioration de la continuité écologique ;
- **Abandon des mesures de restauration** des fonctionnalités milieux et cours d'eau ;
- Baisse de l'encadrement des activités et ouvrages source de pollution



1. Présentation des scénarios

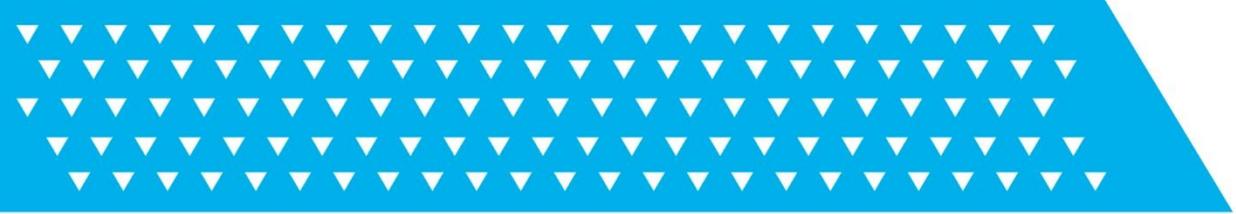
Scénario « relocalisation » : En 2050, forte relocalisation de la production et des modes de vie sur le bassin de la Charente



Suite à une demande forte des citoyens l'économie se relocalise. L'agriculture opère une mue pour partir sur des systèmes de production plus agro-écologique et une consommation plus localisée. Pour faciliter cette transition, des réserves multi-usages sont constituées afin de sécuriser la production. L'agriculture joue le jeu au même titre que l'aménagement ou la consommation individuelle d'eau. **Les comportements individuels évoluent beaucoup.**

Ce mouvement transforme la consommation et le rapport à l'eau à tel point que la diminution de la consommation d'eau nécessite de modifier les systèmes de financement de l'eau pour pouvoir supporter les charges. La gestion est finalement transférée à une échelle de bassin pour pouvoir réguler les inégalités entre territoire.

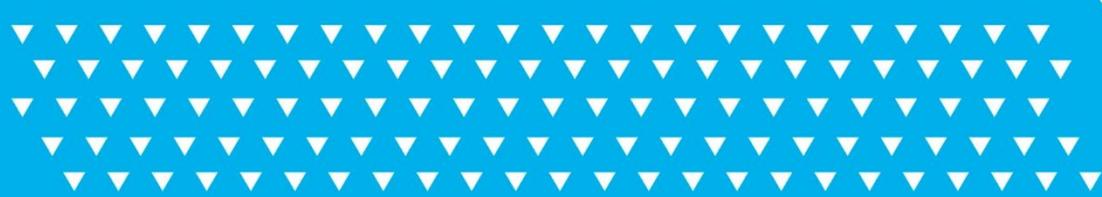




1. Présentation des scénarios

Scénario « relocalisation » : En 2050, forte relocalisation de la production et des modes de vie sur le bassin de la Charente

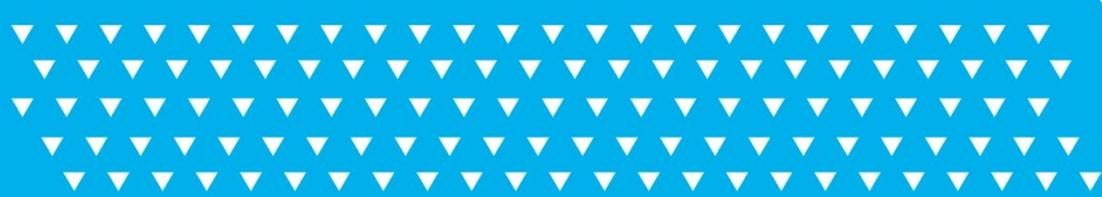
- Innovation locale, développement de filières de qualité ;
- **Economies d'eau et stockage multi-usages**, à destination des productions et usages locaux - accès à l'eau des réserves contractualisé ;
- Mise en place d'une écotaxe et tarification écologique de l'eau potable ;
- Actions individuelles d'économie d'eau, grâce à la sensibilisation ;
- Agriculture : **diversification des cultures et circuits courts locaux** ; préservation de l'élevage ; baisse de la SAU/ exploitation ; transformation sur le bassin



1. Présentation des scénarios

Scénario « relocalisation » : En 2050, forte relocalisation de la production et des modes de vie sur le bassin de la Charente

- Seuil de fréquentation touristique et développement de **l'écotourisme**
- **Echanges et rééquilibrage urbain – rural**, soutien à l'essor démographique dans le rural ;
- Développement des **solidarités financières** à l'échelle du bassin;
- Fiscalité de l'eau prenant en compte les **particularité locales** ;
- Gestion de l'eau au cœur du développement local du territoire et participation citoyenne forte
- Entretien et valorisation des paysages, préservation des terres forestières et agricoles, restauration collective des cours d'eau



1. Présentation des scénarios

Scénario « gestion globale » : En 2050, nouvelle organisation territoriale sur le bassin pour une gestion globale et transversale de l'eau

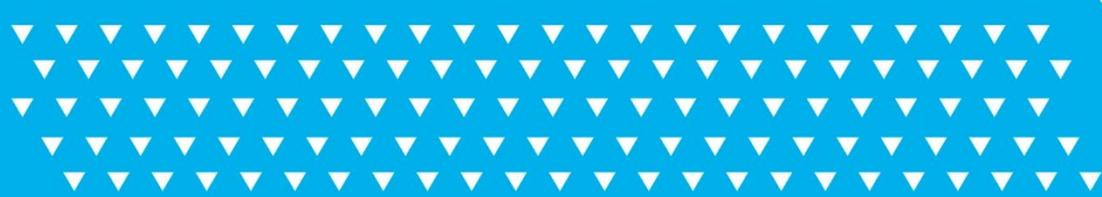


Suite à une prise de conscience qu'il faut changer les choses pour anticiper le futur, le territoire s'organise en mettant en place des **structures de gestion à l'échelle du bassin qui vont lui permettre d'appliquer un plan d'actions d'anticipation.**

L'eau est prise en compte dans les aménagements et le développement territorial de manière très forte. L'ensemble des usages sont sécurisés par la mise en place de réserves qui permettent de supporter les déficits.

L'agriculture négocie un plan de transition agro-écologique qui est en partie financé par l'application d'un bonus-malus sur les services écosystémiques. L'ensemble des cours d'eau, zones humides ou d'expansion de crues sont renaturés.

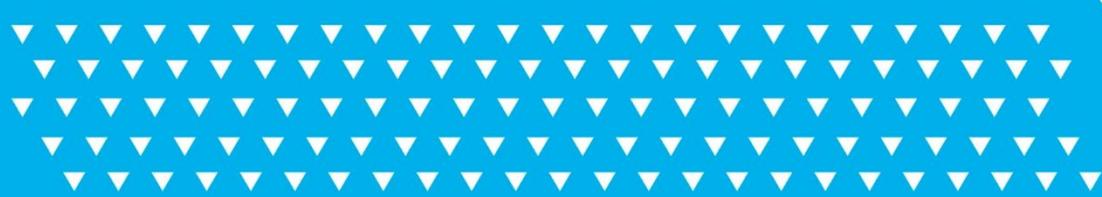




1. Présentation des scénarios

Scénario « gestion globale » : En 2050, nouvelle organisation territoriale sur le bassin pour une gestion globale et transversale de l'eau

- ➔ Ré-organisation de la gouvernance : recomposition des compétences, structures de **gestion collective** (OUGC Charente), structure AEP
- ➔ « **Superstructure** » de bassin avec : compétences réglementaire, pouvoir financier, de la planification, de gestion et travaux,...
Permet d'unifier et d'améliorer l'efficacité des politiques publiques.
- ➔ **Fiscalité environnementale** à l'échelle du bassin, avec système de bonus-malus selon les usages ;
- ➔ Rééquilibrage démographique du territoire ; **relocalisation concertée/anticipée** des populations sur les zones à risque ;



1. Présentation des scénarios

Scénario « gestion globale » : En 2050, nouvelle organisation territoriale sur le bassin pour une gestion globale et transversale de l'eau



- **Aménagement du territoire** mis à contribution pour protéger les zones humides, la biodiversité, ... ;
- SCoT élaboré à **l'échelle hydrographique** ;
- Zones fonctionnelles (expansion de crue, littoral, ...) préservées ; stockage naturel
- Transition agro-écologique des exploitation, augmentation des revenus des agriculteurs



2. Evaluation des scénarios

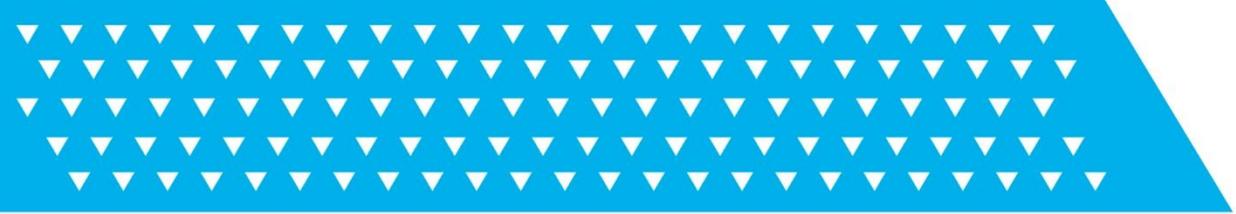




Pourquoi une évaluation des scénarios ?



- Pour visualiser les impacts des scénarios sur la ressource et le contexte socio-économique
- Pour comparer les scénarios à partir d'une même grille d'évaluation



2. La méthode d'évaluation : analyse multi-critères

Détermination de 4 blocs d'évaluation

Exemple : Pressions sur la ressource et les milieux

Détermination de 6/7 indicateurs par blocs

Exemple : Evolution des prélèvements AEP

Détermination pour chaque indicateur de variables à évaluer

Exemples : Evolution démographique / Evolution conso par hab / Evolution rendement des réseaux / ...





2. La méthode d'évaluation : analyse multi-critère

Précautions de lectures

- Les notes des variables sont estimées à dire d'experts et pas d'acteurs locaux
 - Il ne faut pas comparer les notes des indicateurs entre eux sur les radars, car les échelles ne sont pas les mêmes en fonction du nombre de variables
- > On compare les résultats de chaque scénario par indicateur

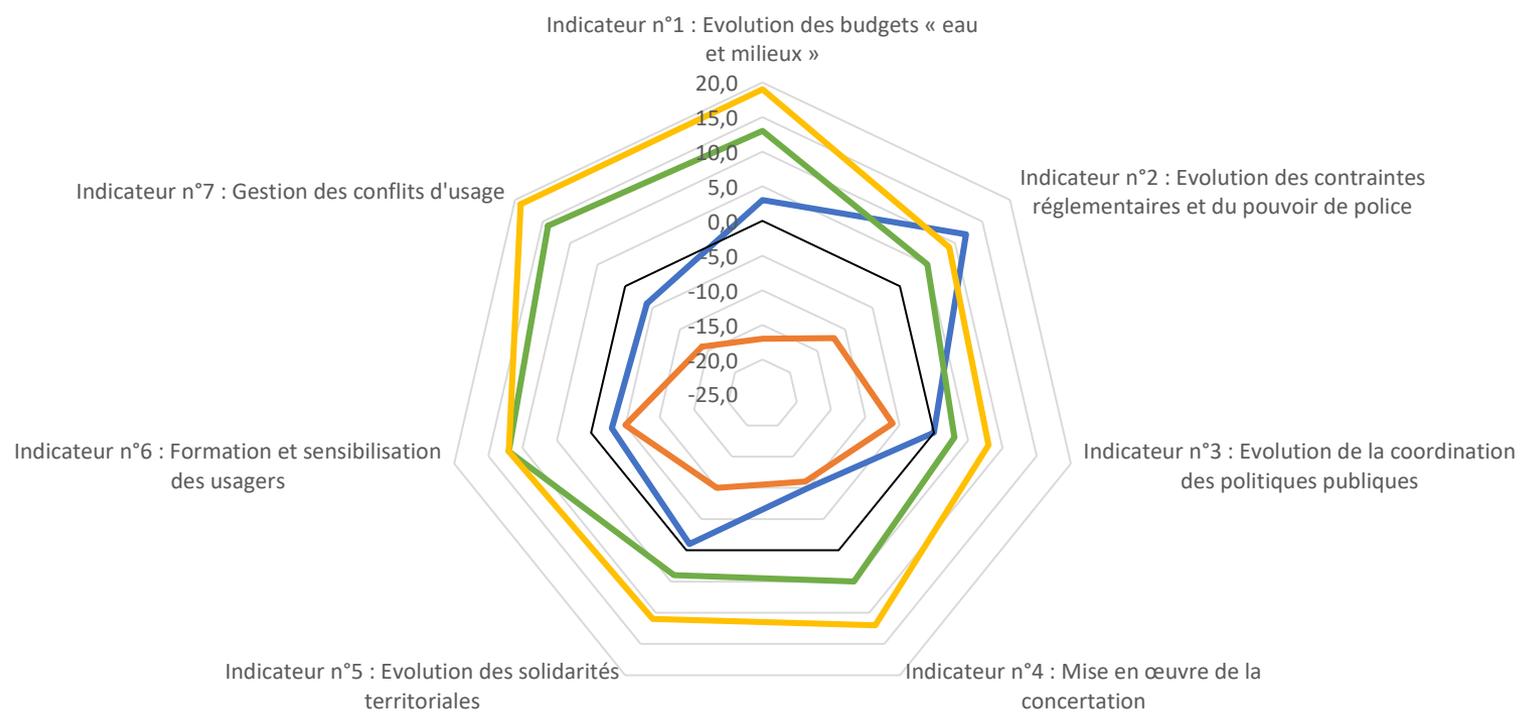


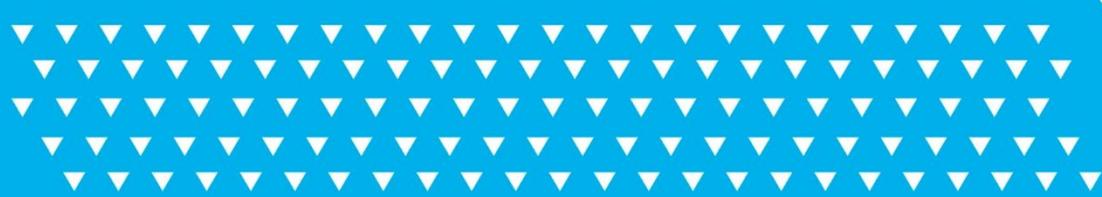
3. Les résultats de l'évaluation



Evaluation de la Gouvernance et des financements

— Scénario "Réglementaire" — Scénario "Priorité à l'économie" — Scénario "Relocalisation" — Scénario "Gestion globale" —





3. Les résultats de l'évaluation

➔ **Evaluation de la Gouvernance et des financements**

- **Le scénario « réglementaire »** est basé sur une hausse des contraintes réglementaires. Il y a donc peu de coordination entre acteurs et de solidarités.
- **Le scénario « priorité à l'économie »** présente des modes de gouvernance et de financement moins résilients (gestion de l'eau privatisée, budgets en baisse, pas de solidarités et hausse des conflits d'usage, ...)
- **Le scénario « relocalisation »** fait état d'une gestion de l'eau favorable mais centrée sur une adaptation très locale voire individuelle, donc un peu moins solidaire
- **Le scénario « gestion globale »** suppose la mise en place d'une gestion globale et transversale de l'eau, facilitant le dialogue territorial et les solidarités.

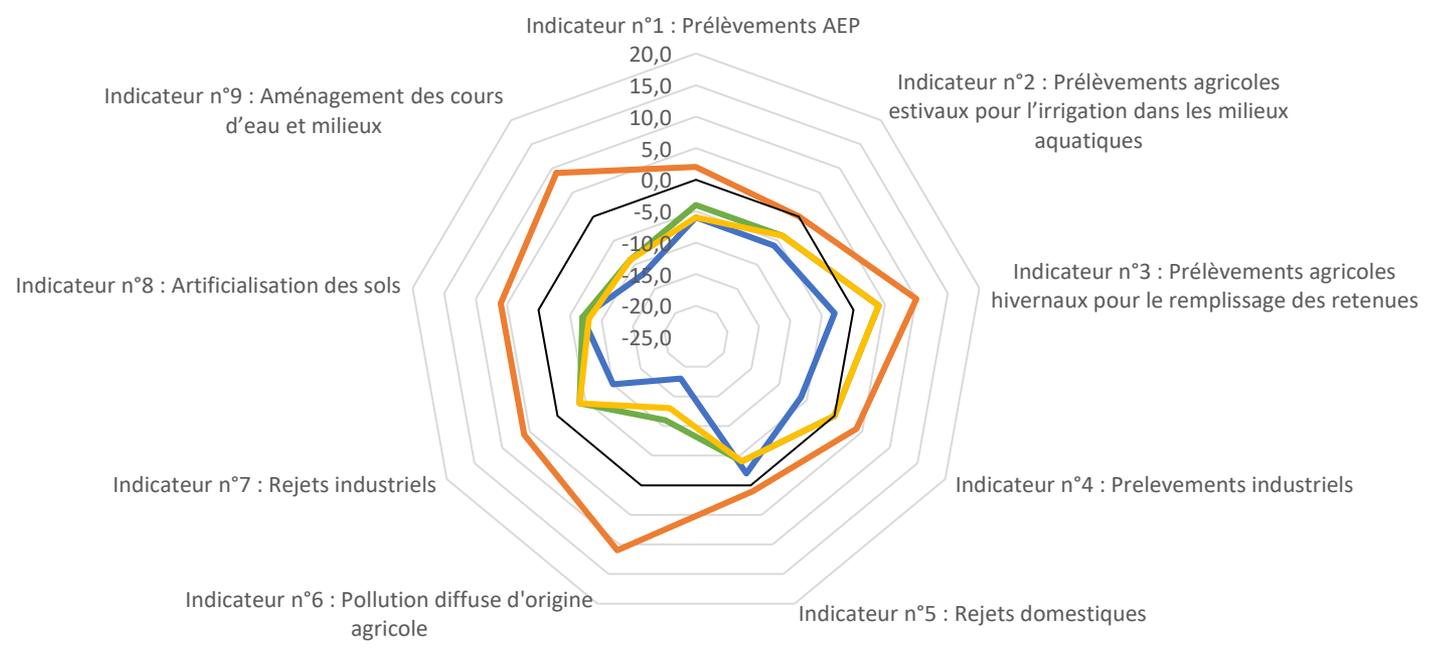


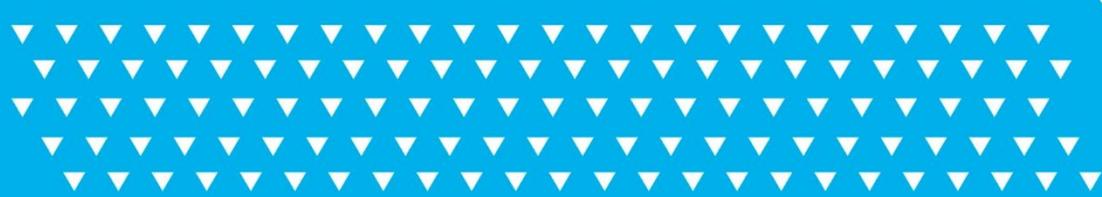


3. Les résultats de l'évaluation

➔ Evaluation des pressions exercées sur la ressource et les milieux

— Scénario "Réglementaire" — Scénario "Priorité à l'économie" — Scénario "Relocalisation" — Scénario "Gestion globale" —





3. Les résultats de l'évaluation

➔ **Evaluation des pressions exercées sur la ressource et les milieux**

- **Le scénario « réglementaire »** engendre une chute drastique des niveaux de pressions (pollutions, prélèvements,...) car un mode de gestion autoritaire régule tous les usages : quotas d'eau, réglementation des pratiques agricoles, ...
- **Le scénario « priorité à l'économie »** engendre les pressions les plus élevées, en raison de la dérèglementation environnementale, de la gestion privée des ressources, du non encadrement des prélèvements, ...
- **Le scénario « relocalisation »** permet une baisse des pressions, notamment grâce à des évolutions et adaptations de pratiques individuelles
- **Le scénario « gestion globale »** permet également une limitation des pressions

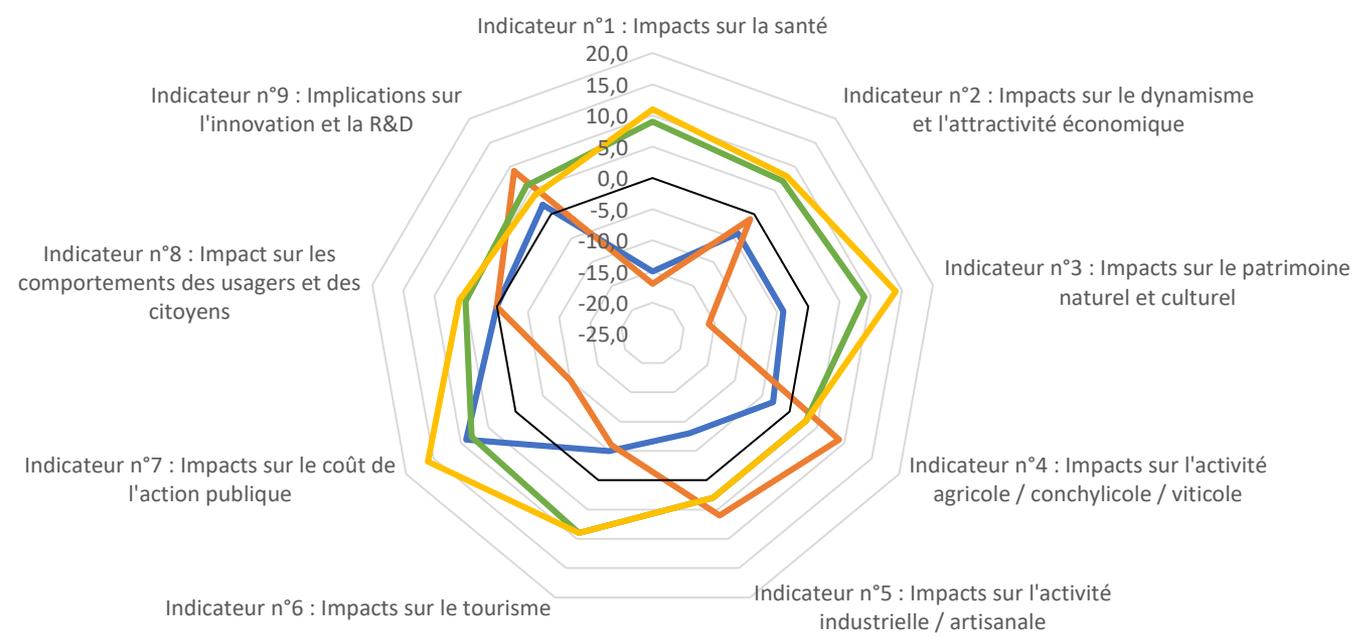


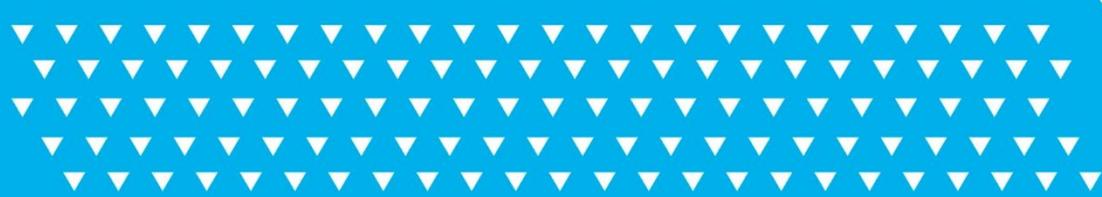


3. Les résultats de l'évaluation

➔ Evaluation des impacts socio-économiques

— Scénario "Réglementaire" — Scénario "Priorité à l'économie" — Scénario "Relocalisation" — Scénario "Gestion globale" —





3. Les résultats de l'évaluation

➔ **Evaluation des impacts socio-économiques**

- **Le scénario « réglementaire »** n'est pas souhaitable du point de vue socio-économique : dans ce scénario les changements de pratiques sont imposés réglementairement et en un laps de temps très court, ce qui rend difficile l'adaptation des usages et activités
- **Le scénario « priorité à l'économie »** fait état d'une gestion de l'eau privatisée, l'apparition de conflits d'usages est favorisée, l'eau n'est pas partagée équitablement entre usages et activités : c'est positif pour certaines activités mais pas pour toutes. L'impact sur la santé est très négatif.
- **Le scénario « relocalisation »** et **le scénario « gestion globale »** produisent des impacts socio-économiques qui semblent plus équilibrés. Ils reposent sur un mode de gestion de l'eau public qui protège la ressource tout en assurant le développement des activités économiques locales (relocalisation d'activités et donc augmentation de la valeur ajoutée à l'intérieur du territoire). Le coût pour les collectivités est en revanche élevé.

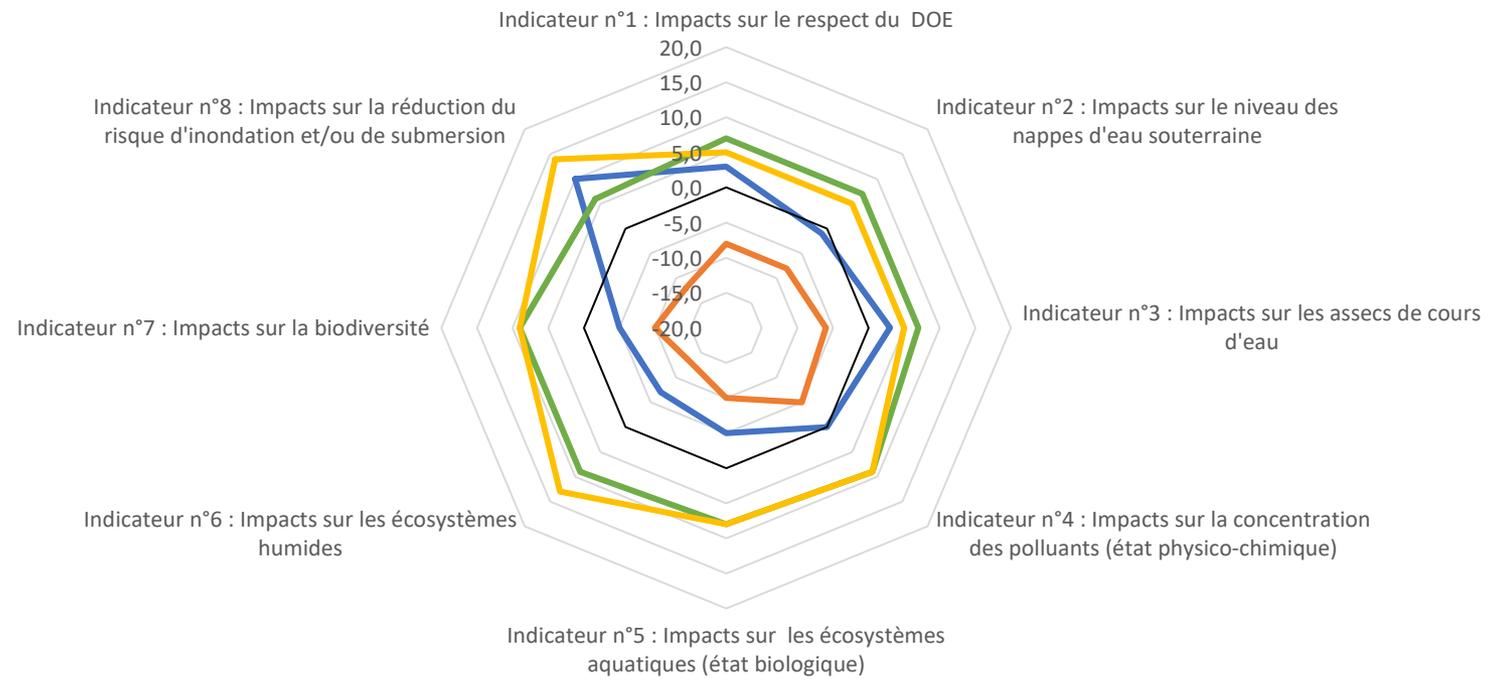


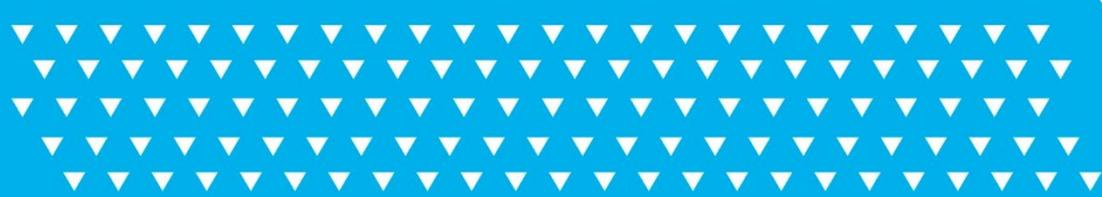


3. Les résultats de l'évaluation

➔ Evaluation des impacts sur la ressource

— Scénario "Réglementaire" — Scénario "Priorité à l'économie" — Scénario "Relocalisation" — Scénario "Gestion globale" —





3. Les résultats de l'évaluation

➔ **Evaluation des impacts sur la ressource**

- **Le scénario « réglementaire »** fait état d'une large dégradation de l'état de la ressource et des milieux du fait de l'attentisme des premières décennies : ressource surexploitée et biodiversité qui s'est effondrée. Il y aura une forte inertie des milieux avant que soit constatée une amélioration, surtout avec l'impact du CC
- **Le scénario « priorité à l'économie »** engendre une très forte dégradation de la ressource et des milieux en 2050. Le désengagement de la puissance publique engendre une surexploitation de la ressource, une augmentation des pollutions,
- **Le scénario « relocalisation » et le scénario « gestion globale »** permettent une amélioration de l'état des milieux et une meilleure résilience face aux impacts du changement climatique. L'augmentation de l'exposition aux risques naturels est anticipée et les zones d'habitation reculées.





3. Organisation des ateliers





Ateliers pour la définition du programme d'action

➔ **8 ateliers sur les thématiques prioritaires**



Lundi 21 juin

Tourisme / Eau potable

Mardi 22 juin

Gouvernance et solidarité

Jeudi 24 juin

Sécurisation ressource / Economie agricole

Vend 25 juin

Aménagement / risques

Objectif : travailler en ateliers des actions concrètes, nouvelles et qui collent au territoire

Rechercher les outils permettant d'aller vers un futur résilient

➔ **on sait vers où on souhaiter aller, mais comment faire ?**



Les thématiques des ateliers :

- ✓ **Gouvernance** | Comment rendre la gouvernance de l'eau et de l'aménagement du territoire plus intégrées ?
- ✓ **Solidarités** | Comment créer / améliorer les solidarités entre usagers et entre territoires – dans un contexte de raréfaction de la ressource ?
- ✓ **Economie agricole** | Comment rendre les systèmes agricoles à la fois plus résilients vis-à-vis du CC et plus rémunérateurs pour les exploitants ?
- ✓ **Tourisme** | Comment encadrer les produits touristiques et pratiques dans un contexte de CC ?
- ✓ **Eau potable** | Comment rationaliser et sécuriser l'alimentation en eau des populations ? Comment limiter les consommations ?
- ✓ **Aménagement** | Comment mieux intégrer l'eau dans la ville et les campagnes, comment créer des villes résilientes et anticiper 2050 ?
- ✓ **Sécurisation ressource** | Comment sécuriser et partager la ressource en eau en 2050 ?
- ✓ **Risques** | Comment sécuriser le territoire vis-à-vis des risques d'inondation et de submersion en 2050 ? Comment s'adapter ? quelle gouvernance ?

